



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'YEU

Séance du : **17 novembre 2025**
Numéro de la délibération : **DEL/NLB/25/11/222**

<p>Date Convocation 10/11/2025</p> <p>Date Affichage 10/11/2025</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 27 - présents 17 - procurations 04 - absents 06 	<p>Le 17 Novembre Deux Mille Vingt Cinq à 19 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 17 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Valérie AURIAUX, Michel CHARUAU, Didier MARTIN, Alice MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD,</p> <p>PROCURATIONS 4 : Rémy BONNIN Sophie FERRY, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Carole CHARUAU, Judith LE RALLE, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU et Patrice BERNARD</p> <p>ABSENTS 6 : Michel BRUNEAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD, LEBRIS, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY</p> <p>SECRETAIRE : Manuella AUGEREAU</p>
--	--

TARIFS COMMUNAUX 2026 : DEPOT DECHETTERIE ET DEPOT OU COLLECTE DE DECHETS AUTRES QUE MENAGERS

Rapporteur : Isabelle CADOU

Il convient d'approuver les tarifs pour l'année 2026 pour les tarifs de la Gravaire et les tarifs de la déchetterie de la Marèche.

Pour les tarifs de la Gravaire :

- sur recommandation de Trivalis qui nous apporte son conseil et son expérience en ce domaine, il est proposé de simplifier la tarification des gravats avec deux types de tarifs : 50€ la tonne (si les déchets sont bien triés) ou 150€ la tonne (si les déchets sont mal triés).
- En cas d'apport non conforme, l'apporteur, qu'il soit particulier ou professionnel, est tenu de reprendre ses déchets avec lui ou de payer les prestations nécessaires à la prise en charge de ces déchets selon les conditions tarifaires en vigueur selon la délibération. Exemples : mélange avec des matières dangereuse, mélange de types de déchets non compatibles entre eux (*gravats parmi les déchets verts...*)...
- Tarif de vente : il est proposé de maintenir la gratuité des souches et compost pour favoriser le fait que la gravaire se vide de son stock.

Il est à noter que l'année 2026 devra continuer à être consacré à organiser un nouveau mode de gestion de la Gravaire, avec pour objectif que ce nouveau mode de gestion soit opérationnel au 1^{er} janvier 2027.

Pour les tarifs de la déchetterie :

- De nouveaux tarifs apparaissent pour les bateaux. En effet, le Département a annoncé qu'il ne financerait plus la prise en charge et l'évacuation des épaves via l'APER.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (18 POUR, 3 ABSTENTIONS : Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Dany HERBRETEAU) :

- ♦ **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à mettre en application à partir du 1^{er} janvier 2026 les tarifs ci-dessous :

POLE DE LA GRAVAIRE				
1/ VENTES DE MATERIAUX - Tous publics		2024	2025	Proposition tarif 2026
Mélange terre avec compost	Le kg	0,0390 €	0,0400 €	0,0400 €
	la tonne	39,00 €	40,00 €	40,00 €
Matériaux 0/20	Le kg	0,040 €	0,0400 €	0,0400 €
	la tonne	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Matériaux 20/60 et 20/80	Le kg	0,040 €	0,0150 €	0,0100 €
	la tonne	40,00 €	15,00 €	10,00 €
Matériaux 0/31,5	Le kg	0,040 €	0,0400 €	0,0150 €
	la tonne	40,00 €	40,00 €	15,00 €
Matériaux 0/80	Le kg	0,040 €	0,0400 €	0,0400 €
	la tonne	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Compost	Le kg		gratuit	gratuit
	la tonne		gratuit	gratuit
Pierre de pays	Le kg	0,080 €	0,0800 €	0,0800 €
	la tonne	80,00 €	80,00 €	80,00 €
Souches broyées non livrées pas de minimum	Le kg	30,00 €	30,00 €	0,040 €
	la tonne			40,00 €
2/ DEPÔTS ou COLLECTE de DECHETS AUTRES QUE MENAGERS		2024	2025	Proposition tarif 2026
POLE DE LA GRAVAIRE - Partie du Gravat				
Matière valorisables	le kg			0,0500 €
	la tonne			50,00 €
Matières non valorisables (traitement qui nécessitera une part de transport maritime)	le kg			0,1500 €
	la tonne			150,00 €
POLE DE LA GRAVAIRE - Partie des Déchets verts				
Tous les déchets verts (pelouse, taille de haie inférieur à 10 cm et morceau de tronc, grosses branches supérieur, broyat) <u>pour les professionnels</u> . Souches <u>pour les particuliers et les professionnels</u> .	le kg	0,054 €	0,0250 €	0,0500 €
	la tonne	54,00 €	25,00 €	50,00 €

DECHETERIE DE LA MARECHE				
Bateaux voile légère (dériveur, catamaran)	unité			90,00 €
Bateau petit plaisancier c'est -à-dire de 3 à 6 mètres	unité			100,00 €
Bateau de pêche non professionnel supérieur à 6 mètres et voilier habitable (présence d'une quille non démontable)	unité			1 200,00 €
Ferraille	au m3	5,00 €	5,00 €	5,00 €
Carton non plié	au m3	5,00 €	6,00 €	6,00 €
Plastiques durs (hors REP)	au m3	16,00 €	16,00 €	16,00 €
Bois, palettes, cageot, bois de rebus (hors REP)	au m3	16,00 €	16,00 €	16,00 €
Polystyrène	m3	5,00 €	5,00 €	8,00 €
Pneu hors Aliapur	unité	6,00 €	6,00 €	6,00 €
Batteries	la batterie de 10 kg	7,00 €	7,50 €	7,50 €
Déchets Dangereux (Hors Eco DDS)	contenant	2,50 €	2,50 €	2,50 €
Emballages souillés vides (Hors Eco DDS)	contenant	0,50 €	0,50 €	0,50 €
Huiles végétales (alimentaires)	le litre	0,20 €	0,20 €	0,20 €
Huiles minérales (mécanique)	le litre	0,20 €	0,20 €	Gratuit
Tout Venant - déchets ultimes (Déchets industriels banaux) y compris Ordures ménagères suite à avaries, accidents, incendies, ... Laine de verre, dépôt non identifié	au m3	50,00 €	70,00 €	70,00 €
Plaques de plâtre	au m3	25,00 €	70,00 €	gratuit

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
La maire,
Carole CHARUAU